



SONDE MANUELLE

BIP050 – BIP150

1. Caractéristiques

Touret ABS : H = 420, P = 250, L = 330 (mm)
 Sonde Inox316 : Ø=14, L=225 (mm)
 Câble polyéthylène (LLDPE):
 BIP050 = 50 M,
 BIP150 = 150M

Résolution : 1 mm
 Répétabilité : 2 mm
 Alimentation : Pile 9Vv type 6(L) R61, fournie.

2. Mise en œuvre

Interrupteur :

Position O : Arrêt
 Position I : Test Pile
 Position II : Mesure



Penser à tester la pile avant usage.
 Penser à arrêter après usage.

Avant la première utilisation : S'assurer du branchement de la pile et de son fonctionnement, interrupteur en position I, le galvanomètre doit indiquer 8 à 10 V.

Si besoin remplacer la pile.

Pour effectuer le relevé :

Interrupteur en position II, insérer la sonde dans le forage, dérouler le câble jusqu'à entendre le signal sonore et/ou voir le flash de la Led, relever la valeur sur le câble.

Après utilisation : Interrupteur en position O, enrouler avec précaution le câble, en procédant à un nettoyage/séchage de celui-ci au chiffon sec si besoin.

3. Symboles et marquages de sécurité



: Risque de danger. Informations importantes. Se reporter au mode d'emploi.



: Lire le mode d'emploi.



: Conforme aux directives de l'union européenne et de l'AELE.



: La directive européenne 2002/96/CE du 27 janvier 2003, relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (Directive DEEE) a été transposée en France par le Décret n°2005-289 du 20 juillet 2005.

Les appareils électriques ou électroniques, ainsi que leurs pièces détachées et consommables ne doivent en aucun cas être jetés dans les ordures ménagères.

La société PARATRONIC s'est engagée à mettre en place un Système Individuel de Collecte.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques de la société PARATRONIC sont à retourner au siège de notre société, par les clients (Utilisateurs finaux), à l'adresse suivante:

PARATRONIC - Zone Industrielle - Rue des Genêts, 01600 REYRIEUX, France
Service Recyclage DEEE

Les caractéristiques décrites dans ce document peuvent être modifiées sans préavis par le constructeur.